



**« ... n'ayant rien en nous, nous avons tout en toi ... »**

(Hymnes & Cantique n°59 v.6)

Claude BEAUPORT [www.bible.beauport.eu](http://www.bible.beauport.eu) [www.msgfacebook.beauport.eu](http://www.msgfacebook.beauport.eu)

## La vie en Christ ou respecter des règles ou lois ? (suite n°7)

Ce texte reprend des extraits intégraux de l'étude de l'épître aux Galates de W. Kelly

Cette étude met en évidence une série de principes chrétiens contenus dans l'épître adressée par l'apôtre Paul aux assemblées de la Galatie.

## En Christ est la liberté de vivre et marcher par l'Esprit

Suite de : [https://www.msgfacebook.beauport.eu/Messages/MSG\\_0225-06.html](https://www.msgfacebook.beauport.eu/Messages/MSG_0225-06.html)

*Le texte intégral de l'étude de W. Kelly peut se télécharger depuis l'adresse : <https://www.bible.beauport.eu/data/Etudes/PDF/WK/WK-nt09-Galates.pdf> ou avec le texte surligné : [https://www.bible.beauport.eu/data/Etudes/PDF/WK/WK\\_EtudeGalates.pdf](https://www.bible.beauport.eu/data/Etudes/PDF/WK/WK_EtudeGalates.pdf)*

*Cette étude a été intégrée dans sa totalité et à côté de celles de Henri Rossier et J.N. Darby dans le « Bible pdf » que vous pouvez ouvrir depuis cette adresse : <https://www.digit-bible-jnd.beauport.eu/> [https://www.digit-bible-jnd.beauport.eu/AT&NT\\_PDF/nt09-Galates.pdf](https://www.digit-bible-jnd.beauport.eu/AT&NT_PDF/nt09-Galates.pdf)*

*Certaines parties seront résumées en vue de la compréhension, et seulement les parties contenant un message particulier seront reprises. J'y ajouterai simplement une phrase d'introduction et une explication lorsque cela s'avère nécessaire.*

N.B. Dans le texte lorsque « je » est utilisé, ce n'est pas moi qui parle, mais bien le frère W. Kelly !

## Contenu :

En Christ est la liberté de vivre et marcher par l'Esprit.....	1
Les différentes présentations de la liberté par le Saint Esprit.....	3
La sphère de la loi .....	3
L'autre sphère en dehors de la loi .....	5
<i>Le chrétien est entièrement retiré du domaine de la loi !.....</i>	5
<i>L'exemple de la circoncision .....</i>	6
<i>Le chrétien ne serait-il pas tenu d'accomplir la loi ?.....</i>	8
<i>Un chrétien n'a pas non plus la liberté de violer la loi ! .....</i>	8
<i>Le chrétien est tenu de faire la volonté de Dieu dans sa marche.....</i>	8
Ce qu'est et possède le croyant exclusivement en Christ !.....	10
<i>En Christ, il vit au-dessus de lui-même et de toutes lois. ....</i>	10
<i>Il est sous la grâce et pas sous la loi.....</i>	11
<i>Il a reçu une vie nouvelle et éternelle.....</i>	12
<i>Son espérance, c'est la gloire de Christ.....</i>	13
La sanctification pratique.....	14
Conséquences de prêter l'oreille aux faux docteurs.....	16
Mise en évidence d'en quoi consistent ces fausses doctrines !.....	16
L'apôtre ne s'épargne pas lui-même !.....	17
La loi comme règle pour la marche ? .....	18
Christ nous a placé dans la liberté .....	18
A nouveau, insistance sur la liberté.....	20
Marcher par l'Esprit .....	21
L'Esprit est la puissance de la marche !.....	21
La doctrine de Romains 7 et 8 .....	23
L'effet de la résurrection de Christ .....	25
En quoi le chrétien se distingue-t-il ? .....	25
Qu'est-ce qui caractérise l'Eglise de Dieu ? .....	27
Conduit par l'Esprit .....	28
Ne plus se placer sous un régime légal.....	28
La loi a été donnée à Israël, mais Christ à l'Eglise .....	29
Les œuvres de la chair et le fruit de l'Esprit .....	31
<i>Les œuvres de la chair.....</i>	31
<i>Le fruit de l'Esprit .....</i>	32
La loi devrait-elle discipliner le vieil homme ? NON !.....	33

## Les différentes présentations de la liberté par le Saint Esprit

Il est bon de remarquer les différentes manières dont le Saint Esprit se sert pour présenter la liberté qui est la part du croyant maintenant.

### LA SPHERE DE LA LOI

S'entretenant avec les Juifs qui avaient cru en Lui, le Seigneur Jésus leur dit :

« ... la vérité vous affranchira. Ils lui répondirent : Nous sommes la postérité d'Abraham, et jamais nous ne fûmes dans la servitude de personne ; comment dis-tu, toi : Vous serez rendus libres ? Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous dis : Quiconque pratique le péché est esclave du péché. Or l'esclave ne demeure pas dans la maison pour toujours ; le fils y demeure pour toujours. Si donc le Fils vous affranchit, vous serez réellement libres. » ([Jean 8 v.32-36](#))

Dans ce passage, la liberté est attribuée au Fils de Dieu agissant par la vérité ; les deux (le Fils et la vérité) sont en contraste avec la loi.

Tout le chapitre [[Jean 8](#)] est effectivement très frappant à cet égard.

Nous y trouvons d'une part le cas d'une femme surprise en adultère ([Jean 8](#)), et d'autre part l'homme ne se faisant aucun scrupule à se servir de cette affaire dans un but égoïste : notons-le bien, c'était l'homme religieux !

« Et les scribes et les pharisiens lui amènent une femme surprise en adultère ; et l'ayant placée devant lui, ils lui disent : Maître, cette femme a été surprise sur le fait même, commettant adultère. Or, dans la loi, Moïse nous a commandé de lapider de telles femmes : toi donc, que dis-tu ? Or ils disaient cela pour l'éprouver, afin qu'ils eussent de quoi l'accuser. Mais Jésus, s'étant baissé, écrivait avec le doigt sur la terre. Et comme ils continuaient à l'interroger, s'étant relevé, il leur dit : Que celui de vous qui est sans péché, jette le premier la pierre contre elle. Et s'étant encore baissé, il écrivait sur la terre. Et eux, l'ayant entendu, sortirent un à un, en commençant depuis les plus anciens jusqu'aux derniers ; et Jésus fut laissé seul avec la femme devant lui. Et Jésus, s'étant relevé et ne voyant personne que la femme, lui dit : Femme, où sont-ils, ceux-là, tes accusateurs ? Nul ne t'a-t-il condamnée ? Et elle dit : Nul, Seigneur. Et Jésus lui dit : Moi non plus, je ne te condamne pas ; va, — dorénavant ne pèche plus. » ([Jean 8 v.3-11](#))

L'homme religieux se place du côté qu'il suppose être de Dieu, pour juger la faute la plus grave, la plus claire et la plus positive, et cela sans miséricorde ni jugement de soi-même.

Bien plus : il voudrait se servir du cas de péché et de honte de cette personne, — ainsi que de la loi de Dieu, — pour s'élever lui-même et revendiquer une justice qu'il n'a pas, et en outre pour déshonorer le Fils de Dieu.

Telle est la thèse du [chapitre 8 de Jean](#) qui fait ressortir ensuite triomphalement **la gloire de Christ**.

Christ n'est pas venu pour ternir la loi, mais il y avait avec Lui **une gloire** qui l'emporte de beaucoup (2 Corinthiens 3 v.10), une gloire qui était venue, **une gloire** devant laquelle **la dignité de la loi pâissait** ; et **Christ l'a manifestée très clairement**. Il n'a pas proféré une seule parole pour rabaisser la loi, ce qui assurément n'aurait pas été de Dieu, mais il en a quand même démontré **la totale impuissance pour répondre à l'état du pécheur**, sinon par la destruction, et une destruction allant bien au-delà de ce à quoi s'attendent ceux qui citent la loi.

**La loi détruit la main coupable qui la manie, aussi bien que celui contre qui elle est dirigée.**

Elle est à **deux tranchants** dans son caractère, quand Christ parle ; et ceux qui en appelaient à la loi contre la femme adultère, déconcertés furent forcés d'en sentir toute l'acuité.

Ce furent **eux**, non pas elle, qui se retirèrent de la présence de Christ **couverts de confusion** ; mais, remarquez bien, **il ne s'agissait pas de Christ se servant de la loi, mais de Christ, lumière divine, agissant sur la conscience.**

Il exposa pleinement **la folie et le péché** qu'il y avait à recourir à la loi.

Il montra que **celui-là seul qui serait sans péché** pouvait **justement jeter le premier la pierre**.

**La loi n'avait jamais soulevé une telle question.**

Mais **Christ introduit une puissance, et une portée, et un caractère scrutateur** qui n'avaient jamais brillé auparavant, et **qu'on ne peut voir maintenant qu'en Lui et par Lui**.

La loi disait simplement : **tu ne feras pas cela** ; mais cela **ne signifiait pas** : « **Que celui de vous qui est sans péché** ».

**Or qui était l'homme sans péché ? Celui-là seul qui n'était pas venu pour condamner.**

La loi **pouvait dénoncer, mais il n'y avait personne pour l'accomplir.**

Si sa sentence avait été exécutée, ils auraient **tous été des hommes morts — tous laissés pareillement** sous la condamnation de la loi, quoique pour des causes différentes.

Ils se retirent dans une confusion sans espoir ; et **la femme est laissée en la présence du Fils, qui brille par la parole de Dieu comme lumière sur l'âme.**

Dans tout le [chapitre 8 de Jean](#), ceux qui se tenaient sur le terrain de la loi, **sont manifestés comme étant esclaves du péché.**

Ils pouvaient se vanter d'être enfants d'Abraham, mais **ils ne faisaient pas ses oeuvres**. Par contre **Abraham**, qui n'avait même pas connu cette loi dont ils se vantaient, **avait connu**, lui, **le jour de Christ** ; il avait vu la lumière de Dieu, et avait tressailli de joie de voir ce jour-là.

Et voilà que, lorsque l'homme orgueilleux et coupable est **banni de la présence de Christ**, Celui-ci se présente à cette personne en apparence plus coupable, **sans rien d'autre que la miséricorde**.

Cela découle de **Ses droits divins** comme **Fils de Dieu**, utilisant **la parole de Dieu** et **non la loi**. **La loi**, au contraire, **condamne et tue toujours**, et ne peut que mettre l'âme dans la **servitude**.

Mais c'est **la prérogative de Christ**, et de **Christ seul**, de donner **la vraie liberté**. C'est **le Fils qui affranchit**.

**La liberté** que nous recevons **découle de Sa parole** — et par conséquent, c'est **par la foi**, parce que « **la foi est de ce qu'on entend, et ce qu'on entend PAR LA PAROLE DE DIEU** » (Romains 10 v.17). Ces choses vont toujours ensemble — **le Fils de Dieu opérant par la parole**, et **celle-ci reçue par la foi dans l'âme**.

## L'AUTRE SPHERE EN DEHORS DE LA LOI

### **LE CHRÉTIEN EST ENTIÈREMENT RETIRÉ DU DOMAINE DE LA LOI !**

N.B. : Ce principe s'applique aussi bien en ce qui concerne la justification (rendu juste devant Dieu) qu'à la marche du chrétien.

Mais **il y a un autre point de vue** — qu'il appartenait spécialement à l'apôtre Paul de présenter — c'est que **Christ a accompli une œuvre** en vertu de laquelle **ceux-là mêmes qui étaient sous la loi sont entièrement retirés de son domaine**.

Quant à ceux qui précédemment **n'étaient pas sous la loi**, c'est-à-dire les Gentils, s'ils repassent sous le joug de la loi (de quelque manière que ce soit), **ils pèchent contre les grâces dont ils sont les objets**.

C'est là où l'apôtre Paul est arrivé dans notre épître : « **Tenez-vous donc fermes** », dit-il, **dans la liberté** dans laquelle **Christ nous a placés en nous affranchissant**, « **et ne soyez pas de nouveau retenus sous un joug de servitude** » (Galates 5 v.1).

Rappelons-nous aussi que parmi les Galates **le caractère de la servitude n'était pas tant ce qu'on appelle la loi morale, (1\*)**, mais plutôt **la loi cérémonielle (2\*)**.

(1\*) C'est la loi qui règle la vie morale (les 10 commandements).

(2\*) C'est la loi qui règle le culte et les choses qui s'y rapportent. On trouve son contenu principalement dans les livres de l'Exode (la construction du tabernacle ...), du Lévitique et des Nombres

Je sais bien que beaucoup croient l'assujettissement à cette dernière beaucoup plus grave qu'à la première. Mais **c'est le contraire** : l'assujettissement du chrétien à la loi morale dénote **un écart beaucoup plus profond de la vérité** que s'il s'agissait de la loi cérémonielle ; parce que, comme tout chrétien doit le sentir, la loi cérémonielle tire toute sa signification et toute sa valeur du fait qu'elle présente Christ en type.

Les dix commandements ne présentent pas un type de Christ, mais **l'exigence directe de Dieu à l'égard de la force et de la justice de l'homme, s'il en a**.

On peut donc comprendre qu'un chrétien vienne à s'embarrasser de types et d'ombres. Un esprit raisonneur pourrait dire : Est-il possible de penser que la circoncision, sur laquelle Dieu a tant insisté avec Israël, doive être abandonnée maintenant ? Si elle n'a jamais eu aucune valeur, pourquoi a-t-elle été prescrite à la semence d'Abraham ? Si au contraire elle était tellement pleine de sens et impérative, pourquoi cela aurait-il cessé maintenant ? D'ailleurs Christ n'enseigne-t-il point qu'elle n'était pas de Moïse, mais des pères ? (Jean 7 v.22).

Tout cela peut fournir une plate-forme plausible pour les sentiments et les arguments humains ; mais l'apôtre était conduit par le Saint Esprit à traiter la question de l'introduction de la moindre amorce de loi.

### **L'EXEMPLE DE LA CIRCONCISION**

Prenez la circoncision, le type de la mortification de notre nature : tout croyant y a part dans la mort de Christ.

N.B. : La circoncision a eu lieu à Guilgal, là où les 12 pierres tirées du fond du Jourdain (en image tirées de la mort) ont été érigées. Elle est une figure de « ceux qui sont du Christ ont crucifié la chair ... » (Galates 5 v.24)

Mais les croyants auraient pu dire : Il faudrait qu'il y en ait aussi la reconnaissance extérieure : pourquoi ne pas retenir le rite qui nous relie à Abraham, Isaac et Jacob ? Nous sommes faibles et oublieux ; pourquoi ne pas maintenir ce que « les anciens » appréciaient tant, tout en jouissant aussi de ce qui est nouveau dans la bénédiction ? L'apôtre traite ce sujet d'une manière décisive dans cette épître. Quel que soit l'usage auquel Dieu ait appliqué la circoncision avant Christ, il disparaît maintenant.

**« Christ nous a placés dans la liberté en nous affranchissant ; tenez-vous donc fermes, et ne soyez pas de nouveau retenus sous un joug de servitude. Voici, moi Paul, je vous dis que si vous êtes circoncis, Christ ne vous profitera de rien ... »** (Galates 5 v.1-2)

Ce qui veut dire, si vous avez été circoncis après avoir été placé dans la liberté, vous exprimez par-là, que Christ ne vous est d'aucun profit, mais il n'était pas question de ceux qui l'étaient auparavant.

Mais si, comme chrétiens, ils recherchaient la circoncision, Christ ne leur profiterait de rien.

Il ne veut pas dire que, si quelqu'un avait fait l'erreur d'être circoncis, il ne pourrait être pardonné ; mais que s'ils se soumettaient maintenant à cette ordonnance comme un complément nécessaire à leur justification, l'efficace de Christ était rendue nulle pour eux.

Ainsi, non seulement Christ est un Sauveur parfait, mais il est un Sauveur exclusif.

Essayer d'ajouter à Christ, c'est en réalité détruire le salut par Christ.

N.B. L'apôtre prend la circoncision comme exemple, mais le principe reste le même pour toutes formes de loi, ou de règles de bonne conduite, aussi bonnes qu'elles soient en elles-mêmes !

Ce principe est très important ; parce que vous verrez que l'ignorance trouve toujours la ressource de dire : Eh bien ! nous retenons tous la même chose à un certain degré ; la seule différence entre nous, c'est que je crois quelque chose de plus que vous. Oui, mais ce « quelque chose de plus », éteint la foi et annule la valeur de Christ.

Si vous introduisez quoi que ce soit que vous estimiez devoir faire vous-même, comme moyen d'être « justifié devant Dieu », — l'apôtre donne cet avertissement :

« **Voici, moi Paul, je vous dis... Christ ne vous profitera de rien** » (Galates 5 v.2)

De rien : voyez la circoncision instituée autrefois par Dieu avec une solennité particulière, menaçant de mort celui qui ne s'y soumettrait pas (Genèse 17 v.14), et voilà maintenant ce même Dieu qui y met fin entièrement, une fois qu'il a donné Christ.

La circoncision avait rempli sa fonction, mais la réintroduire, c'était obscurcir, déshonorer, et même détruire l'oeuvre de Christ.

En figure, Dieu avait montré par elle, que le vieil homme (\*) devait être traité comme une chose vile et morte.

(\*) la puissance qui fait agir le vieil homme est la chair, que le croyant a crucifiée lors de sa conversion. Par contre c'est le Saint Esprit, qui est Dieu, qui est la puissance qui fait agir le nouvel homme, créé lors de la résurrection avec Christ.

Mais Christ est venu, et il n'y a maintenant aucun exercice de discipline sur le vieil homme, — seulement « une nouvelle création ».

L'idée de mêler quelque chose fait pour la vieille création, avec la nouvelle création, comme moyen de justification, est une profonde offense à l'Esprit de Dieu.

« **Voici, moi Paul, je vous dis que si vous êtes circoncis, Christ ne vous profitera de rien ; et je proteste de nouveau à tout homme circoncis, qu'il est tenu d'accomplir toute la loi.** » (Galates 5 v.2-3)



En mêlant ce qui est de la première création avec ce qui est de la nouvelle, vous ne vous rendez pas compte de ce que vous faites. Car, vous ne pouvez pas séparer la circoncision de la loi. Dieu a incorporé ce rite si formellement dans toute la structure de la loi que, bien qu'elle ait existé auparavant, elle est devenue ensuite une partie intégrante de la loi, et s'y est amalgamée si intimement, que vous ne pouvez plus séparer le rite de tout le système légal. Si vous reconnaissez une partie quelconque du rituel comme ce à quoi vous êtes assujettis, vous êtes responsables à l'égard de tout le système légal en général ; vous êtes sous une obligation quant à tout ce qu'il demande.

### **LE CHRÉTIEN NE SERAIT-IL PAS TENU D'ACCOMPLIR LA LOI ?**

Et je désire attirer solennellement votre attention sur ce point : vous êtes « tenu d'accomplir toute la loi ». Ne faut-il alors pas en déduire que tout chrétien serait tenu de l'accomplir ? Mais pas du tout ! C'est une fausse doctrine.

**Si le chrétien était tenu d'accomplir la loi, IL SERAIT PERDU !**

Je sais bien que certains ne le comprennent pas, et pensent que Christ, hormis le pardon qu'il apporte, n'est qu'un moyen de les fortifier pour garder la loi. Mais c'est une ignorance triste et fondamentale du christianisme.

### **UN CHRÉTIEN N'A PAS NON PLUS LA LIBERTÉ DE VIOLER LA LOI !**

Un chrétien a-t-il donc la liberté de violer la loi ? Je m'écrie encore plus fortement : Qu'ainsi n'advienne !

C'est une chose d'être tenu d'accomplir toute la loi, et c'en est une autre que Dieu puisse traiter légèrement une violation quelconque de la loi.

N'y a-t-il rien entre ces deux conditions — l'obligation d'accomplir la loi et la liberté de la violer ? Ni l'une ni l'autre ne s'accordent avec la position du chrétien.

Celui qui est libre de faire sa propre volonté est un homme inique, un méchant. Celui qui est sous la loi pour l'accomplir, représente la condition propre au Juif, et à nul autre. Le chrétien se tient sur un terrain entièrement différent.

Il est sauvé par grâce et appelé à marcher dans la grâce ; et le caractère de justice que Dieu cherche en lui est d'une tout autre nature ; ainsi qu'il est dit aux Philippiens : « Étant remplis du fruit de la justice, qui est » — non par la loi, mais — « par Jésus Christ à la gloire et à la louange de Dieu » (Philippiens 1 v.11) — par Christ sous la grâce et non sous la loi.

### **LE CHRÉTIEN EST TENU DE FAIRE LA VOLONTÉ DE DIEU DANS SA MARCHÉ**

Et ce n'est pas seulement une question de justification. Je parle maintenant de la marche, de la responsabilité du chrétien de faire la volonté de Dieu ; et je dis que c'est Christ, non pas la



loi, qui est la mesure de la marche du chrétien ; ceci fait la plus immense différence possible.

On dira peut-être : Christ n'était-il pas sous la loi ? Oui, assurément, mais il était en même temps au-dessus de la loi.

Le chrétien d'origine non-juive n'a jamais été sous la loi ; et, ayant été placé en Christ maintenant qu'il croit (Romains 8 v.1), il se trouve sur un autre terrain, auquel la loi ne s'applique pas.

Pour cette raison, tout chrétien (peu importe qui il était ou ce qu'il était) est regardé par Dieu comme d'entre les morts étant fait vivants (Romains 6 v.13), afin de porter du fruit pour Dieu (Romains 7v.4).

La loi n'a à faire à l'homme qu'aussi longtemps qu'il vit, jamais après sa mort (Romains 7 v.1-2). Mais « vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu » (Colossiens 3 v.3). C'est ce que le baptême déclare (\*).

(\*) c'est la déclaration faite de ce que Christ a fait pour le chrétien ! Ce n'est pas un effet produit par le baptême ! C'est complètement faux lorsqu'il est déclaré à celui qui est baptisé : « maintenant tu es mort et ressuscité avec Christ » ! C'est donner au baptême une valeur qu'il ne possède pas, qui de plus est la valeur qu'a la croix de Christ, ce baptême dont parle le Seigneur Jésus : « ... j'ai à être baptisé d'un baptême ; et combien suis-je à l'étroit jusqu'à ce qu'il soit accompli ! » (Luc 12 v.50)

Ce que ce baptême représente, c'est la mort de Christ et sa résurrection ; s'il a pour moi quelque signification, il dit que je suis identifié avec Christ mort et ressuscité. (\*)

(\*) Car lors des 3 heures de ténèbres et d'abandon de la croix, le Seigneur ne portait pas seulement mes péchés, mais Il s'est complètement identifié avec moi, dans ma nature de fils d'Adam, ayant été fait péché, ce que ma nature « adamique » est ! C'est en étant ainsi fait péché que s'est accomplie ma mort avec Christ ! Et par ma nouvelle naissance, ressuscité avec Lui, en tant qu'homme nouveau.

Ce n'est plus la loi agissant avec moi, pour essayer de tirer de moi quelque chose de bon. J'ai tout abandonné en recevant Christ, et je prends ma place en me fondant sur Christ mort et ressuscité et je suis baptisé pour Son nom, comme d'entre les morts étant fait vivant, pour me livrer moi-même à Dieu (Romains 6 v.13).

Or ce n'est pas là quelque doctrine obscure nécessitant une connaissance profonde de la parole de Dieu. Elle n'est pas cachée sous quelque tournure compliquée ou figure d'un livre difficile, mais elle est clairement présentée dans l'épître aux Romains, elle est une doctrine invariable.

Où que vous regardiez, telle est la vérité fondamentale du christianisme : Dieu en a fini d'avoir à faire simplement à la chair. Il a un autre homme, et même un homme nouveau : Christ ressuscité d'entre les morts ; et c'est Lui que le chrétien a reçu.

C'est là pratiquement ce que Dieu veut réaliser dans le cœur du chrétien. « Marchez en lui » (Colossiens 2 v.7).

## CE QU'EST ET POSSEDE LE CROYANT EXCLUSIVEMENT EN CHRIST !

### EN CHRIST, IL VIT AU-DESSUS DE LUI-MÊME ET DE TOUTES LOIS.

Un jeune chrétien peut être abattu après avoir reçu Christ, par le sentiment du mal qu'il découvre en lui-même. Il se demande comment cela est possible. Il sait combien Christ mérite d'être servi, et il est conscient combien peu il le sert comme il le devrait ; il est rempli de tristesse quant à lui-même, et en vient peut-être à douter d'être vraiment chrétien. Il n'a pas encore appris sa leçon. Il ne connaît même pas à fond ce que son baptême proclamait, la valeur d'avoir un Sauveur mort et ressuscité.

Il est encore occupé de quelque chose du vieil homme ; il le considère, et il s'attend à devenir meilleur, espérant que son cœur n'aura plus autant de mauvaises pensées, etc., qu'autrefois ; tandis que la seule force du chrétien, c'est d'être rempli de Christ, de tout ce qui est précieux en Lui devant Dieu.

Dans la mesure où le saint jouit de Christ, il vit au-dessus de lui-même.

L'exercice de cette vie et de cette jouissance est fondé sur le fait que le chrétien est considéré comme mort et ressuscité — la vie nouvelle que le Saint Esprit communique à tous ceux qui croient.

Le croyant sent ce qui ne ressemble pas à Christ, mais il se repose sur ce que Christ est pour Dieu, et cela le rend heureux.

Quand il est trop occupé de ce qui se passe au-dedans de lui, il est abattu.

Ce n'est pas qu'il ne doive pas se juger pour ce qui est contraire à Christ, mais il doit le traiter comme une chose vile et mauvaise, comme ce qui dérive de l'homme et non pas de Christ ; et alors l'ayant confessé à Dieu, il doit s'en détourner résolument et s'attacher au Sauveur.

Le croyant a acquis en Christ le droit de ne pas être abattu à cause de ce qu'il trouve au-dedans de lui ; à ne pas être découragé, parce qu'il n'habite point de bien en sa chair (Romains 7 v.18).

N'est-ce pas là ce que la Parole révélée de Dieu lui dit si constamment ? Et pourtant combien de personnes passent des mois et des années à attendre qu'il sorte quelque bien ! Bien sûr, je

ne veux pas dire qu'ils ne sont pas nés de Dieu ; mais **ils sont tellement sous l'emprise** des **vieilles pensées** et des **vieilles notions**, puisées dans des catéchismes, des livres de théologie et des sermons, qu'ils **n'entrent pas** dans **la pleine liberté** dans laquelle **Christ nous a placés** en **nous affranchissant** ([Galates 5 v.1](#)).

**Rien n'est plus clair** que la déclaration du Saint Esprit sur ce sujet. Il montre que **la moindre insistance sur la loi**, sous quelque forme que ce soit, **vous place sous l'obligation d'accomplir toute la loi !**

Si cela devait être votre cas, n'ayant en main que votre conformité à la loi, **où en seriez-vous devant Dieu ?** **Vous seriez perdu** et **votre cas serait désespéré**, si vous avez une conscience.

Mais **le chrétien n'a pas plus à faire avec la loi que ce soit en relation avec la justification ou avec la sanctification** (\*) ! Que ce soit dans sa « position » ou dans sa « marche pratique »

(\*) « Justification » est le fait d'être rendu juste par l'œuvre de la croix. Dans sa position en Christ, le chrétien possède une « justice » devant Dieu, qui est celle de Christ, et il en fait la démonstration dans sa vie pratique sur la terre, ce qui est alors la « justice pratique » (la 2<sup>ème</sup> pièce de l'armure complète de Dieu en Ephésiens 6 v.10-29). Dans sa position en Christ, la « sanctification » est le fait d'être rendu saint (c'est-à-dire séparé de toutes formes de souillures incompatibles avec la présence de Dieu) par l'œuvre de la croix. Etant saint, en Christ, le chrétien doit alors refléter cette sainteté dans sa marche sur la terre, en se retirant de tout ce qui est contraire à Dieu, il s'agit alors de la « sainteté » ou la « sanctification » pratique ! Cette sainteté pratique est la 3<sup>ème</sup> pièce de l'armure complète de Dieu.

### **IL EST SOUS LA GRÂCE ET PAS SOUS LA LOI**

**Ainsi le chrétien n'est pas sous la loi, mais sous la grâce**

Quelle chose bénie que de se tenir dans cette vraie grâce de Dieu ([1 Pierre 5:12](#)) !

Si je considère **mon salut**, tout y est **par Sa grâce** ; si je me demande **ce qui va donner de la force à ma marche** et à **mon service**, **c'est exactement pareil**. **La grâce est la source d'un bout à l'autre**. [Dieu ne change pas la plénitude de la grâce en Christ maintenant qu'il l'a révélée](#).

Il ne reviendra pas au principe de loi, qui avait pour rôle **de démasquer et de châtier le vieil homme**, aussi nécessaire que cela ait été de donner la loi par Moïse.

N'est-ce pas une joie pour Lui **d'en avoir fini** avec ce qui n'a jamais produit que les tristes résultats suivants en rapport avec l'homme : **ceux qui avaient une conscience étaient écrasés**, et **ceux qui n'en avaient point trouvaient dans la loi une occasion de s'établir une propre justice** ; **ceux qui étaient consciencieux, gémissaient et étaient misérables**, et **ceux qui ne l'étaient pas, étaient remplis d'eux-mêmes et de leur bonté imaginaire** ?

Combien est donc triste **l'abandon de la vérité** au sujet duquel nous sommes avertis ici !

« Vous vous êtes séparés de tout le bénéfice qu'il y a dans le Christ, vous tous qui vous justifiez par la loi ; vous êtes déchus de la grâce » (Galates 5 v.4).

Ces expressions ne veulent pas dire qu'ils étaient tombés dans l'immoralité ou qu'ils s'étaient ouvertement écartés de Christ. Mais ils avaient joint la loi à Christ comme moyen de justification, et dès cet instant, le seul principe sur lequel Dieu peut nous tenir pour justes avait disparu. Car Dieu justifie des pécheurs. Quelle gloire de Dieu !

« À celui qui ne fait pas des œuvres, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est comptée à justice » (Romains 4 v.5).

Comment se fait-il donc, demandera-t-on peut-être, qu'il y ait encore des impies qui ne soient pas justifiés ? Parce qu'ils ne croient pas que Dieu est aussi bon qu'Il l'est ; parce que le don de Christ est trop grand pour eux ; parce que leur confiance est en eux-mêmes, ou du moins ils n'ont pas de confiance en Dieu. Et la raison pour laquelle ils n'en ont pas, c'est qu'ils ne croient pas ce que Christ est pour le pécheur.

Lorsque je connais Sa gloire et Sa croix, lorsque je sais que, sur le plateau de la balance, Il a fait pencher tout cela en faveur de la pauvre âme qui va à Lui à cause de ses péchés, alors je vois qu'il est impossible que Dieu ne puisse sauver celui qui se tient du même côté de la balance que Christ ; or c'est ce que fait l'âme qui croit en Christ.

Le pécheur peut être aussi léger que la plume, mais il ne dépend pas de son propre poids, mais de ce que Christ est et de ce que Christ a fait.

Dieu a confiance dans l'œuvre de son Fils, et le pécheur aussi ; voilà la foi.

Le croyant est un homme qui ne se confie plus en ses propres oeuvres, ni en ses propres sentiments, mais dans l'estimation que Dieu fait de la croix de son Fils, Dieu étant sur ce point non seulement plein de grâce, mais juste.

J'ai besoin de savoir que j'ai, par Christ, ce par quoi Dieu est glorifié en me bénissant ainsi. Et c'est pourquoi Il est ce qu'il est : juste en justifiant mon âme (Romains 3 v.26).

Si j'ai Christ, Dieu est tout aussi juste en me justifiant, qu'Il le serait en me condamnant si je n'avais pas Christ.

La justice de Dieu qui condamnerait le pécheur est précisément ce qui, en Christ, justifie le pécheur, mais alors, elle assure aussi la sainteté.

### IL A REÇU UNE VIE NOUVELLE ET ÉTERNELLE

Ce n'est pas seulement une robe jetée sur lui, mais il y a en même temps une vie nouvelle, que je reçois en recevant Christ ; en un mot, nous avons la justification de vie en Lui (Romains 5 v.18).

Et quel est le caractère de cette vie ? Ce n'est pas la même que celle d'Adam.

C'est impossible parce qu'Adam est tombé après avoir reçu la vie (\*). Mais Christ a laissé sa vie pour la reprendre (Jean 10 v.17) en résurrection ; dès lors nous ne perdons jamais la vie qu'Il nous a donnée — une vie marquée de l'empreinte de sa victoire sur le tombeau : en fait, notre vie c'est Christ ressuscité d'entre les morts.

(\*) c'est-à-dire après que Dieu a soufflé dans ses narines une respiration de vie, que l'homme est devenu une âme vivante ! (Genèse 2 v.7)

Il n'est donc pas étonnant que cette vie soit éternelle et que nous ne puissions jamais périr (Jean 10 v.28). Elle est la vie de Celui qui est ressuscité, sur lequel la mort ne domine plus. Et telle est, en conséquence, la position du croyant.

Naturellement, comme fait physique, il se peut qu'il passe par la mort ; mais nous parlons ici de la vie devant Dieu communiquée à l'âme (\*); cette vie est la vie éternelle de Christ après avoir ôté nos péchés sur la croix.

(\*) la vie, qui est éternelle, que Dieu donne à celui qui croit ce que Dieu dit, en particulier Jean 3 v.14-16 !

### **SON ESPÉRANCE, C'EST LA GLOIRE DE CHRIST**

« Nous, par l'Esprit, sur le principe de la foi, nous attendons l'espérance de la justice » (Galates 5 v.5).

Par l'Esprit, nous n'attendons pas d'être justifiés ; mais « l'espérance de la justice » ! Et quelle est-elle cette espérance ? C'est la gloire de Christ !

Nous avons la justice, Christ lui-même, mais pas encore « l'espérance de la justice » qui est l'espérance à laquelle la justice en Christ me donne droit.

Nous sommes devenus justice de Dieu en Christ (2 Corinthiens 5 v.21).

Mais quelle est l'espérance de la justice ? C'est « l'espérance de la gloire de Dieu », comme il est dit dans l'épître aux Romains :

« Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ, par lequel nous avons trouvé aussi accès, par la foi, à cette faveur dans laquelle nous sommes, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu. » (Romains 5 v.1-2)

Qu'est-ce que cette « espérance de la justice » ? C'est que je serai avec Christ dans la même gloire que la sienne. Voilà ce que le croyant attend.

Et dans l'intervalle, il a l'Esprit de Dieu, non seulement pour agir dans son âme, mais afin que, par Lui, nous attendions l'espérance de la justice. Nous n'avons pas encore cette espérance de manière visible ; elle reste entièrement une question de foi.

Mais l'Esprit de Dieu qui habite en nous, nous donne à connaître que, possédant la justice et étant déjà justifiés, nous aurons une espérance en accord avec cette justice.

De même que nous avons la justice de Dieu, nous aurons la gloire de Dieu. En sorte qu'il n'y a rien de plus béni que la position dans laquelle le croyant est placé ici par l'apôtre.

Les Galates espéraient être justifiés ; mais Paul dit : Vous l'êtes déjà ; et si vous pensez rendre les choses plus sûres par la circoncision, vous perdez tout, et vous vous placez dans l'obligation d'accomplir ce qui ne peut que vous assurer la malédiction : tandis que nous, par l'Esprit nous attendons la gloire — l'espérance de la justice.

## La sanctification pratique

« ... dans le christ Jésus, ni circoncision, ni incirconcision, n'ont de valeur, mais la foi opérante par l'amour. » (Galates 5 v.6)

Il nous amène à la question de la sanctification pratique ; il montre que le croyant n'a pas besoin de se mettre sous la loi, parce que, si sa foi opère par l'amour, elle accomplit ce que la loi cherche à faire, à savoir ce que la loi ne peut jamais ni réaliser ni donner.

L'apôtre ne veut pas dire du tout que, dans ce temps où le croyant est ainsi justifié et attend la gloire, il n'y a rien qui opère en son âme. Au contraire il y a une chose puissante et influente, que la foi opère par l'amour.

Son origine et son repos sont dans l'amour de Dieu ; elle connaît le salut jaillissant de cet amour. L'amour de Dieu manifesté en Christ remplit le cœur du croyant.

Il a une espérance qui ne rend point honteux. Et pourquoi ? Parce que l'amour de Dieu est versé dans son cœur (Romains 5 v.5).

Et je prends cet amour de Dieu dans son sens le plus vaste possible : d'abord, comme l'amour de Dieu envers nous ; et ensuite, comme notre amour envers Lui. C'est la plénitude du sens de l'amour de Dieu en nous ; l'effet en est de nous rendre capables d'aimer Dieu et d'aimer les autres, tous.

Voilà donc le principe sur lequel le croyant est placé — il est déjà justifié ; il attend la gloire ; et dans l'intervalle, il y a la foi opérante par l'amour.

Il n'est donc pas question de circoncision (ou autre imposition de règles quelconques). Nous sommes chrétiens ; et par conséquent, toute la base de la loi et de ces questions qui s'y rapportent, a disparu.

Pourquoi ? Par une raison bien bénie. L'apôtre dit :



« Car, dans le Christ Jésus, ni circoncision, ni incirconcision, n'ont de valeur, mais la foi opérante par l'amour. » (Galates 5 v.6)

La circoncision avait beaucoup de valeur pour la chair, et elle était le moyen d'enseigner une leçon importante. Mais l'apôtre parle de ce qui est « dans le Christ Jésus ». C'est la position d'un chrétien. Il n'est pas dans la chair, mais il l'était autrefois :

« ... quand nous étions dans la chair, les passions des péchés, lesquelles sont par la loi, agissaient dans nos membres pour porter du fruit pour la mort ... » (Romains 7 v.5)

Cette expression qui montre le plus fortement possible que maintenant nous ne sommes pas dans la chair.

N.B. : Il est clair qu'ici la signification de « chair » est la puissance qui fait agir l'homme naturel (le vieil homme du croyant).

### Le comprenez-vous ?

Si vous dites à une personne que vous étiez autrefois à la campagne, cela implique que maintenant vous n'y êtes pas.

Par cette expression, l'apôtre met clairement en évidence que :

Avant de connaître Christ, l'apôtre était dans la chair, mais maintenant il n'est plus dans la chair, bien qu'il ait la chair en lui.

Dieu nous voit dans une autre condition.

Nous avons la vieille nature, mais nous avons reçu une autre nature, en vertu de laquelle Dieu dit : « Vous n'êtes pas dans la chair » (Romains 8 v.9). Quand nous étions dans la chair, nous n'étions pas délivrés : nous n'avions pas saisi Christ. Mais maintenant que nous sommes à Lui, nous ne sommes plus dans la chair.

Nous devrions tenir ferme cette vérité et nous réjouir en elle.

Si une personne est défaillante, c'est une raison supplémentaire pour elle de ne pas céder à de nouvelles suggestions de l'ennemi. Il faut toujours s'accrocher à cette vérité, « nous ne sommes pas dans la chair », d'autant plus qu'être dans la chair n'est pas à notre gloire. Au contraire, c'est justement ce qui aggrave notre péché, et nous fait avoir encore plus honte de nous-mêmes.

Si vous êtes dans la chair, rien d'étonnant que vous agissiez selon la chair. Mais si vous n'êtes pas dans la chair, alors avez honte d'agir comme si vous y étiez.

Dieu insiste sur cette bénédiction en nous la présentant, dans le but exprès de nous faire sentir plus profondément notre manquement, si cela nous arrive. Nous ne sommes pas dans la chair, et c'est pour cela que nous ne devrions jamais succomber à la chair. Mais si cela nous



arrive, nous devrions **le sentir**, le confesser avec humiliation devant Dieu, **mais ne pas cesser de tenir ferme à Christ et à sa vérité**.

Cela est vrai de tout chrétien, même si je suis bien conscient que beaucoup de chrétiens sont prêts à dire qu'ils ne peuvent pas recevoir un seul mot de cela — que ce n'est que du mysticisme, etc. ... C'est au contraire **une consolation de savoir que Dieu en a prononcé chaque mot à leur sujet**. Il est possible qu'ils n'en retirent aucune consolation pour eux-mêmes, mais combien il est béni que **les chrétiens aient à faire à Dieu et non pas à eux-mêmes** ! C'est pour cette raison qu'ils ne sont pas consumés. Nous prouvons que nous sommes **tout aussi faibles et insensés que Jacob autrefois**, **laissant si souvent libre cours à la chair**, et permettant à notre propre esprit d'agir ; mais nous sommes **aussi Israël** [= vainqueur de Dieu] **dans un sens encore plus élevé**. Nous avons prévalu, **à cause de Celui en qui nous sommes devant Dieu** (Genèse 32 v.28).

## Conséquences de prêter l'oreille aux faux docteurs

### MISE EN EVIDENCE D'EN QUOI CONSISTENT CES FAUSSES DOCTRINES !

« Vous couriez bien, **qui est-ce qui vous a arrêtés pour que vous n'obéissiez pas à la vérité** ? La persuasion ne vient pas de celui qui vous appelle. » (Galates 5 v.7-8)

Il leur reproche d'avoir **prêté l'oreille à ces faux docteurs**, qui avaient insisté sur la circoncision. Cela a eu pour effet :

« **Un peu de levain fait lever la pâte tout entière**. » (Galates 5 v.9)

N'est-il pas solennel de voir **le même mot** de « **levain** » employé en **1 Corinthiens 5 v.6** pour décrire **une horrible corruption morale**, et dans l'épître aux Galates pour caractériser **l'introduction du système légal parmi les enfants de Dieu** ?

**N.B.** : Enseigner aux croyants des règles de bonne conduite chrétiennes à suivre, au lieu d'enseigner Christ et son œuvre complète en vertu de laquelle, le chrétien n'est plus dans la chair, l'ayant crucifiée lors de sa conversion ; d'où l'importance d'enseigner ce qu'est une vraie conversion ! Revenant à l'endroit où il a crucifié la chair, le chrétien vient alors « manger la chair » et « boire le sang » du Seigneur Jésus, et ainsi il peut demeurer en Lui, et réciproquement ! (Jean 6 v.56) ! C'est ainsi qu'il est en communion avec le Seigneur, et dans cette communion, il marche, dans la dépendance de son Seigneur, d'une manière qui répond à ses commandements. Bien qu'extérieurement cela ressemble à suivre des règles de bonne conduite, dans les faits, ces règles, tout comme la circoncision, s'adressaient à l'homme dans la chair, ce que n'est plus la position du vrai croyant, mais encore doit-il la refléter dans sa marche !

Dieu traite ceci comme une chose **des plus offensantes**.

En fait, le ton du Saint Esprit écrivant aux Galates est même plus sévère qu'en s'adressant aux Corinthiens. Parce que, si les Corinthiens étaient coupables de ce qui était beaucoup plus blâmable aux yeux des hommes, les Galates étaient tombés dans une erreur sapant plus profondément les fondements de la grâce de Dieu.

Un homme spirituel juge invariablement le péché, non d'après ce que l'homme en pense, mais d'après ce que le péché est aux yeux de Dieu !

Après en avoir fait ressortir le caractère, il dit :

« J'ai confiance à votre égard par le Seigneur, que vous n'aurez point d'autre sentiment ; ... » (Galates 5 v.10)

Il ne pouvait dire cela de chacun d'eux : il le dit d'une manière générale, et ajoute :

« ... mais celui qui vous trouble, quel qu'il soit, en portera le jugement. » (Galates 5 v.10)

Il veut les en dissocier et leur faire éprouver un sentiment d'horreur à l'égard de ceux qui les ont égarés.

## **L'APOTRE NE S'EPARGNE PAS LUI-MEME !**

« Je voudrais que ceux qui vous bouleversent se retranchassent même. » (Galates 5 v.12)

« La foi opérante par l'amour » n'hésite pas à employer un langage fort au sujet des corrupteurs de l'Église de Dieu — elle les dénonce de la manière la plus énergique, et elle en fait un devoir envers Dieu et envers les hommes.

Il avait dit :

« ... celui qui vous trouble, quel qu'il soit, en portera le jugement. » (Galates 5 v.10)

Car il y en avait plusieurs qui s'employaient à cette mauvaise œuvre. Alors il s'adresse aux Galates, et fait une sorte de preuve par l'absurde :

« Mais moi, frères, si je prêche encore la circoncision, pourquoi suis-je encore persécuté ? – alors le scandale de la croix est anéanti. » (Galates 5 v.11)

Peut-être tiraient-ils avantage de ce qu'il avait circoncis Timothée, pour mettre une apparente contradiction entre ses actes et sa prédication. Il fait sans doute allusion au récit de Actes 16 v. 1-5, à l'opposé de Galates 2. Il n'est pas utile d'entrer dans la justification de l'acte de liberté prise par l'Apôtre en circoncisant Timothée.

Retenons cependant qu'il faut la sagesse de l'Esprit de Dieu, pour savoir quand on peut faire usage de notre liberté, et quand c'est un devoir de demeurer ferme comme un roc ; Paul fit l'un et l'autre. Si Timothée avait été circoncis, c'était la grâce arrêtant des questions purement charnelles, et non la loi, car son père était Grec.

Mais quant à prêcher la circoncision, c'était bien loin de ses pensées.

Si jamais, il avait insisté sur la circoncision, il aurait joui de leur faveur et de leur appui dans tous les lieux qu'il visitait. Au contraire il était persécuté, parce qu'il ne voulait rien céder à la chair, ni reconnaître les droits de la circoncision.

**N.B.** : Dans cette persécution, l'apôtre souffrait avec Christ, car il maintenait la pensée de Dieu. C'est aussi un encouragement pour les serviteurs qui subissent ce genre d'attaques, alors qu'ils n'ont pas d'autre objectif, que d'aider d'autres à se prémunir d'enseignements erronés.

## La loi comme règle pour la marche ?

### CHRIST NOUS A PLACE DANS LA LIBERTE

Nous avons vu jusqu'à présent, le rejet de la circoncision et de la loi, sous quelque forme que ce soit, comme ayant une certaine contribution à la justification. Si quelqu'un admet ce principe dans un seul détail, il est alors tenu d'accomplir toute la loi.

Au paragraphe « L'AUTRE SPHERE EN DEHORS DE LA LOI », nous avons considéré la liberté dans laquelle Christ, par sa mort et sa résurrection, nous a placé, nous ayant affranchi de l'esclavage de la loi. Cette liberté a été présentée en rapport avec la justification, mais elle conduit aussi à la sainteté pratique. Il s'en dégage un principe de toute importance :

Cette liberté dans laquelle Christ a placé le chrétien doit toujours aller de pair avec la sainteté pratique ! Ces 2 choses sont indissociables : il n'y a pas de sainteté pratique sans cette liberté, et inversement, il n'y a pas de vraie liberté, mais plutôt de l'esclavage, sans la sainteté pratique !

Nous avons aussi vu que si « la justice pratique » fait partie de la 2<sup>ème</sup> pièce de l'armure complète de Dieu (« la cuirasse de la justice »), la « sainteté pratique » fait partie de la 3<sup>ème</sup> pièce (« chaussant les pieds de la préparation de l'évangile de paix »).

Beaucoup de chrétiens comprennent dans une mesure que Christ nous a apporté la liberté en rapport avec la justice, ou quant à la position d'hommes justifiés aux yeux de Dieu ; mais ils ne connaissent pas la liberté dans la marche quotidienne avec Dieu. Lorsque c'est le cas, la sainteté pratique en souffre invariablement.

Voici 2 choses qui sont totalement fausses.

1. Quand il s'y rajoute beaucoup de conscience, cela prend une tournure légale d'ordonnances, de restrictions, et autres choses semblables.
2. Quand, au contraire, les âmes n'ont pas les mêmes exercices intérieurs, cela tourne au laxisme à des degrés divers : les âmes voient qu'elles sont délivrées par la grâce de Dieu, et elles se considèrent libres d'user de ce monde et de laisser largement agir les

**penchants de la nature** ; parce que, comme certains disent, il y a du mal dans la nature, et Dieu, dans Sa grande compassion, en prend son parti, selon ce qu'elles supposent.

**Une des causes** de toute cette erreur vient de ce qu'on a mal saisi une vérité très importante — l'effet de la présence du Saint Esprit envoyé du ciel.

Pourtant dans les Actes et dans les Épîtres, tout est fondé sur la présence du Saint Esprit : toutes les exhortations, la marche chrétienne qui nous est présentée, le culte chrétien qui nous est enseigné, en un mot toute l'expérience chrétienne qui y est dépeinte et sur laquelle il est insisté.

Quand cela n'est pas saisi, il y a deux résultats possibles :

- ou bien les enfants de Dieu supposent qu'il y a une certaine latitude dans ce que Dieu permet, et ce n'est rien d'autre que de l'indifférence,
- ou bien ils recourent à ce qui est de Dieu pour réfréner justement notre nature (\*), et ce n'est rien d'autre qu'une expression de la loi de Dieu.

(\*) On comprendra qu'il est parfaitement juste de mettre un frein à notre nature (la nature du vieil homme qui agit sous la puissance de la chair). Mais ce qui est faux, c'est de croire que la loi, qui dénonce le caractère de la nature, serait aussi capable d'y arriver ! La suite de la méditation va le démontrer.

Or l'Évangile implique que, aussi bonne, sainte et parfaite que soit la loi de Dieu, elle est dépourvue de tout pouvoir tant pour justifier que pour sanctifier.

La loi ne peut en aucune manière améliorer la vieille nature, et elle n'est pas non plus la règle de la nouvelle nature.

Le vieil homme ne s'y soumet pas, et le nouvel homme n'en a pas besoin !

La nouvelle créature, ou création, a devant elle un autre objet ; c'est une autre puissance qui agit sur elle, afin de produire ce qui est précieux et agréable aux yeux de Dieu — Christ est l'objet de cette nouvelle créature (ou création) et elle le réalise par la puissance du Saint Esprit !

L'Esprit peut certes utiliser toute portion de la Parole (qu'il ne m'arrive point de dire que la loi juste de Dieu ne fait pas partie de l'arsenal dont l'Esprit peut tirer parti !), mais un principe fondamental des Ecritures est que :

La loi ne donne ni la forme, ni la mesure, ni le caractère, ni la puissance de la sainteté chrétienne.

Donc, supposer que la loi contient le moule d'après lequel Dieu façonne les âmes des saints aujourd'hui, c'est mal comprendre aussi bien le dessein de Dieu lorsqu'il a donné la loi, que son usage légitime actuel.

Nous avons vu la question de la justification entièrement réglée ; nous avons maintenant la marche, ou la sainteté pratique.

## A NOUVEAU, INSISTANCE SUR LA LIBERTE

On aurait pu penser que l'apôtre en avait assez dit, après les avoir sommés de se tenir fermement dans la liberté où Christ les avait placés en les affranchissant, et de ne pas être de nouveau retenus sous un joug de servitude. **Mais non !**

Dans le domaine de la sainteté, on a besoin de cette liberté, tout autant que pour la justification ; c'est pourquoi il dit :

« Car vous, frères, vous avez été appelés à la liberté ... » (Galates 5 v.13)

Autrement dit, c'est ce qui caractérise notre appel.

Seulement, dit-il, ce n'est pas la liberté comme une occasion pour la chair, ou : **vous ne pouvez pas vous livrer à la licence** :

« ... seulement n'utilisez pas de la liberté comme d'une occasion pour la chair, mais, par amour, servez-vous l'un l'autre ... » (Galates 5 v.13)

Il avait montré plus haut qu'il y a une foi opérante par l'amour (Galates 5 v.6) ; maintenant il montre que l'objet de cet amour devrait être de se servir l'un l'autre.

Il ne s'agit pas de chercher à se mettre sous la loi, mais de se servir l'un l'autre :

« ... car toute la loi est accomplie dans une seule parole, dans celle-ci : 'Tu aimeras ton prochain comme toi-même'. » (Galates 5 v.14)

N'avaient-ils pas essayé la loi ? Qu'en était-il résulté ? Se mordre et se dévorer l'un l'autre :

« Mais si vous vous mordez et vous dévorez l'un l'autre, prenez garde que vous ne soyez consumés l'un par l'autre. » (Galates 5 v.15)

Ce n'est pas là accomplir la loi, **mais les convoitises !**

Quand des gens parlent de la loi, ou veulent être docteurs de la loi, l'accomplissent-ils en réalité ? Ils commencent par des paroles pleines d'assurance, et finissent sans action ni vérité.

À l'opposé, quand Christ est l'objet de l'âme, la loi n'occupe pas les pensées, et elle est accomplie malgré tout.

**Christ est la puissance de Dieu — la loi est la puissance du péché.**

C'est exactement la même parole de Dieu qui me parle et de Christ et de la loi ; **les deux sont dans la même épître** (1 Corinthiens).

Mais il importe peu où le sujet est traité ; **le grand point sur lequel le Saint Esprit insiste** :

Ce n'est pas que la loi n'était pas une chose bonne, mais que notre nature étant si horriblement mauvaise, on n'arrive jamais à produire aucun bien en appliquant la loi à notre nature mauvaise ; on n'aboutit qu'à sa condamnation.

La vraie question est :

**Qu'est-ce qui va donner de la force à mon âme pour le bien ?**

La vraie réponse est :

**Christ, non pas la loi.**

La loi est excellente, je l'admets ; mais vous venez de parler de la loi comme d'un moyen de marcher bien : **quelle sorte de sainteté avez-vous donc produite ?**

**Se mordre et se dévorer les uns les autres !**

Ce n'est **pas de l'amour**, mais c'est ce qui arrive **avec l'usage de la loi dont ils se vantaient.**

**Voilà le résultat : se mordre et se dévorer l'un l'autre !**

La loi est une puissance qui tue et détruit ; non parce **qu'elle est mauvaise**, mais **parce que notre nature l'est.** Rappelons-nous que **la loi agit sur notre nature.** La loi n'a **pas été donnée au nouvel homme**, mais **au vieil homme.**

## Marcher par l'Esprit

### L'ESPRIT EST LA PUISSANCE DE LA MARCHE !

Nous voyons là **la sagesse de Dieu.**

La loi a été donnée pour provoquer le péché qui restait à l'état latent. Mais qu'est-ce qui pourra donner de la force **à la vie nouvelle**, et **faire jouer ses affections ?**

Qu'est-ce qui **nourrira la créature nouvelle** et **l'amènera à agir** et à **fonctionner de manière vivante** ? **Ce n'est pas la loi !**

Mais l'apôtre va plus loin. Il avait montré que l'amour était la somme et la substance de la loi. **Si donc l'amour prévaut, la loi est accomplie** ; or parmi vous, il y a, au contraire, des disputes et des querelles et toutes sortes de mauvaises œuvres. Quel coup porté à leur vanité engendrée par le légalisme !

Puis, allant encore plus loin, l'apôtre leur donne **une instruction positive** :

« Mais je dis : **Marchez par l'Esprit**, et **vous n'accomplirez point la convoitise de la chair.** »  
(Galates 5 v.16-26)

L'action du Saint Esprit n'est pas seulement de convaincre de péché ([Jean 16 v.8](#)), et n'est pas seulement la puissance apportant la régénération ; tous les chrétiens reconnaissent cela : ils sont fort divisés sur d'autres sujets. Cependant ils ne peuvent que reconnaître la même vérité fondamentale que **toute la puissance** par laquelle **cette nouvelle nature** nous est communiquée vient **du Saint Esprit**. Quelques-uns peuvent retenir cette vérité avec plus d'intelligence et de soin quant à la forme, mais tous reconnaissent nécessairement **le Saint Esprit** comme **celui qui les convainc du mal qui est en eux**, et qui **leur donne cette vie nouvelle qui est de Dieu**.

Mais **ce n'est pas la question discutée ici**. Les Galates avaient bien **la vie nouvelle** ; mais **quelle était la puissance capable de produire la sainteté chrétienne** ? Ils introduisaient **la règle de la loi** comme **moyen de sainteté**, et voilà **l'apôtre qui la met entièrement de côté** :

« **Marchez par l'Esprit**, et **vous n'accomplirez point la convoitise de la chair**. » ([Galates 5 v.16](#))

C'est là **la barrière de protection divine** ; et plus même que cela, **ce n'est pas seulement une mise en garde contre tel ou tel mal**, mais **la source de puissance pour le bien** ! **Le Saint Esprit** a été envoyé ici-bas **pour habiter dans le croyant**.

Il ne s'agit **pas de la vérité** selon laquelle nous sommes « **édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit** », comme dans l'épître aux Éphésiens ([Éphésiens 2 v.22](#)), qui présente aussi **le corps de Christ** et **les relations des enfants de Dieu** comme **membres de ce corps**. L'épître aux Galates n'aborde jamais le côté collectif de nos relations, **mais seulement ce qui est individuel**.

La marche est **d'ordre individuel**, ou personnel pour chaque âme ! S'il n'y en avait qu'une seule âme au monde, **voilà la marche qui lui convient** : « **Marchez par l'Esprit** » dit la Parole, et **non pas** : Marchez selon la loi.

L'apôtre avait même été tranchant à l'égard des hommes zélés pour cette règle :

« **Marchez par l'Esprit**, et **vous n'accomplirez point la convoitise de la chair**. » ([Galates 5 v.16](#))

Vous avez **besoin de puissance contre les convoitises de la chair** : **l'Esprit est cette puissance**, et **il n'y en a point d'autre**.

« Car **la chair convoite contre l'Esprit**, et **l'Esprit contre la chair** ; et **ces choses sont opposées l'une à l'autre, afin que vous ne pratiquiez pas les choses que vous voudriez**. » ([Galates 5 v.17](#))

Le Saint Esprit dit donc :

« ... **afin que vous ne pratiquiez pas les choses que vous voudriez**. » ([Galates 5 v.17](#))

**Toute la force de ce verset réside là**. Il leur montre **pourquoi ils étaient appelés à marcher par l'Esprit**, et **quel était le vrai rempart contre les convoitises de la chair**.

Car ces deux choses **sont totalement opposées, contraires l'une à l'autre à tous égards**.



Il n'est pas dit : Vous avez la loi afin de ne pas accomplir les convoitises de la chair ; mais : **ayant une nature toujours encline à faire sa propre volonté**, vous n'avez pas simplement la loi pour la réprimer comme une chose en dehors de vous, mais **le Saint Esprit vous a été donné, une puissance intérieure**, qui s'identifie avec les affections de l'âme, et **donne la force de désirer et rechercher le bien**, allant à l'encontre de la convoitise naturelle, ou de toute pratique **où la chair peut se montrer**.

L'apôtre admet tout à fait **que la chair est à l'œuvre** — l'orgueil, la vanité, tout ce qui est mauvais. Mais, comme chrétiens, vous avez le Saint Esprit, et **en marchant par l'Esprit** :

« ... **vous n'accomplirez point la convoitise de la chair**. » (Galates 5 v.16)

Bien que **les convoitises de la chair soient là**, vous avez l'Esprit aussi, **afin que vous n'accomplissiez pas ces convoitises**.

Il y a une chose qui a conduit à **la confusion sur ce sujet**, c'est que plusieurs supposent que **la doctrine présentée ici était la même** qu'en [Romains 7](#).

## LA DOCTRINE DE ROMAINS 7 ET 8

En Romains 7, le Saint Esprit nous donne **l'expérience d'une personne troublée sous la loi**. En conséquence nous ne voyons **pas du tout que l'Esprit de Dieu y soit introduit**. Ce qui explique **la différence entre ces deux portions de l'Écriture**.

En Rom. 7 c'est **un homme renouvelé** — une âme réellement née de Dieu, — **quelqu'un qui hait le péché** ce qu'aucun inconverti ne le fait, qui **aime la justice** parce qu'elle est de Dieu, et **a le mal en horreur** ; et malgré tout, il fait le mal qu'il ne voudrait pas, et **ne fait jamais le bien qu'il désire**. Il a appris le mal qui est dans le péché, et il voit le bien qui est dans la justice, **mais il est totalement impuissant**.

**Quelle en est la cause ?**

Le Saint Esprit le montre : **il n'a que la loi devant lui**.

C'est un homme converti, **mais luttant sous la loi**, ce qui a pour effet de **lui ôter tout ressort**. **Bien loin de lui donner du courage**, et de faire ressortir ce qui est en Christ, la loi ne fait que le prendre sur le fait ici et là, **d'un côté faisant pénétrer la sonde**, et **d'un autre le frappant d'un coup mortel** ; de sorte qu'il est **tout désorienté en découvrant en lui une telle somme de mal**, qu'il n'aurait jamais pensé **pouvoir exister dans le coeur d'une personne convertie** (\*).

(\*) Il est essentiel, pour qu'il y ait un bon développement spirituel, comme aussi une bonne compréhension que le chrétien en soit convaincu ! Il est tout aussi essentiel que le serviteur de Dieu n'oublie pas de l'enseigner !

Nous en connaissons tous quelque chose. **Il n'y a pas longtemps que nous suivons Christ, si nous n'avons pas connu quelques luttes amères de ce type**.

Le résultat en est que tout ce que cette pauvre âme peut dire, c'est :

« **Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ?** » (Romains 7 v.24)

Nous aurions plutôt pensé qu'un chrétien aurait dit : **Il y a longtemps que je suis délivré.**

Mais remarquez bien ceci : l'homme de Romains 7 ne se repose pas avec l'œil fixé sur le Libérateur. Il est converti, mais ne connaît pas la liberté. Il a la foi dans le Sauveur, mais il ne comprend pas l'application de la mort et de la résurrection de Christ à sa condition (\*).

(\*) Comme mentionné plus haut, c'est essentiel de bien comprendre cela. A la croix, durant les 3 heures de ténèbres et d'abandon de Dieu, le Seigneur Jésus n'a pas seulement porté nos péchés, mais il s'est identifié à moi-même, à ce que je suis dans ma nature de fils d'Adam ! Dieu a dû détourner sa face de Lui, parce qu'Il ne pouvait exprimer aucune communion avec ce qu'est ma nature de fils d'Adam, qui est péché ! C'est en cela qu'il a été fait péché ! Ce n'est **pas une chose abstraite**, mais **très concrète** ! Cela est à peine enseigné, c'est aussi la raison pour laquelle, cela ne s'entend plus guère dans le culte !

Il ne sait pas qu'il n'est plus considéré comme étant dans la chair, mais dans l'Esprit — **qu'il a le droit de se voir en Christ devant Dieu, en ayant entièrement fini avec sa vieille nature.**

Dès qu'il découvre, que c'est une méprise d'appliquer la loi à son âme, il rend grâces.

Avant cela, il s'écrie sous la pression de son angoisse : « **Misérable homme que je suis !** », et pourtant, c'est juste à ce moment que se présente cette nouvelle pensée, venant de Dieu : « **Qui me délivrera ?** ». J'ai compris, maintenant ; je vois qu'il ne s'agit pas de ma propre lutte avec la loi pour vaincre le mal ; je vois qu'il y a un Libérateur. — En conséquence, l'instant d'après, il peut se tourner vers Dieu avec reconnaissance, et dire :

« **Je rends grâces à Dieu par Jésus Christ notre Seigneur** » (Romains 7v.25).

Après cela, il est heureux, parfaitement heureux, malgré la conscience de la présence persistante de la vieille nature au-dedans de lui. **Qu'est-ce qui le rend heureux ?**

Il voit qu'il y a deux choses distinctes :

- la vieille nature qui, si on la laisse agir, sert toujours la loi du péché,
- la nouvelle nature qui cherche toujours la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit.

Dorénavant, il est rendu capable d'entrer dans les grandes vérités du chapitre 8 :

« **Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus** » (Romains 8 v.1)

De plus, il le fait de manière intelligente :

« **car la loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort** » (Romains 8 v.2)

Il ne se contente pas de l'exprimer de manière vague : « ... nous sommes **tous affranchis** », mais il dit bien précisément : « **m'a affranchi** ».

Ce n'est pas une confession de foi générale, mais c'est l'application de la vérité **aux besoins personnels de l'âme jusque là dans la lutte**. Il n'y a **plus aucune servitude**, maintenant qu'il voit **Christ ressuscité**.

## L'EFFET DE LA RESURRECTION DE CHRIST

**Dans quel but est-il ressuscité ?** Comme chef de famille, **il est ressuscité pour me donner un nom et une position entièrement nouveaux**.

Il est descendu **au fond de l'océan de mes péchés**, et **il est ressuscité au-dessus d'eux**. Ce qui était de moi, L'a fait descendre ; et **s'Il est ressuscité, c'est pour me ressusciter aussi avec Lui**. La résurrection de Christ n'avait pas pour but de **Lui conférer une position**, mais de nous donner, **de me donner une position**.

La mort de Christ était pour nous, pour **ôter notre péché** ; la résurrection de Christ était pour introduire **une bénédiction inaltérable**.

L'effet de **la première venue de Christ**, c'est de **faire entrer nos âmes dans cette bénédiction** ; l'effet de **Sa seconde venue** sera **d'y faire entrer nos corps en perfection, des corps libérés de toute trace de péché** ; nos corps y entreront **comme nos âmes le devraient déjà maintenant**.

Si nous nous reposons sur Lui, nous ne devons pas avoir le moindre doute. Il ne s'agit pas du tout de savoir si je trouve de la chair en moi ; si je n'en trouvais pas, ce serait plutôt une preuve que je ne suis pas un chrétien.

« **Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous** » (1 Jean 1:8).

Et encore :

« **Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur et sa parole n'est pas en nous** » (1 Jean 1:10).

Ce dernier cas est **plus grave**, parce qu'une déclaration claire et positive de l'Écriture va à l'encontre d'une telle pensée.

## EN QUOI LE CHRETIEN SE DISTINGUE-T-IL ?

**Ce qui distingue un chrétien, ce n'est pas de ne pas avoir de péché en lui, mais d'avoir une nouvelle nature que nul ne possède, sinon celui qui croit en Jésus par le Saint Esprit.**

**En vertu de Christ**, Dieu le considère comme **quelqu'un qui en a entièrement fini avec le péché**, comme **cause du jugement de Dieu sur nous**.

Sous ce rapport, Dieu a entièrement terminé la question, mais **non pas dans ses voies quotidiennes** envers nous. (\*)

(\*) C'est pour cette raison que notre Père nous éduque en nous disciplinant !

C'est là qu'intervient **la confession de nos manquements** : c'est une chose juste et bonne pour le chrétien **de juger et de confesser son mal**.

Le fait d'être entièrement pardonné de toutes nos fautes, n'ôte ni le besoin, ni le devoir, ni le privilège de **confesser à Dieu journellement la vérité** quant à nous-mêmes.

C'est une chose bénie de pouvoir le faire dans la confiance que Dieu s'intéresse à nous — que Dieu aime que nous allions à lui à l'égard de tout.

Nous devrions nous fier assez à Son amour pour déclarer **tous nos manquements** et **les confesser devant Lui**.

La loi disait : **Tiens-toi loin**. Si même une bête touchait la montagne, elle devait être lapidée (Hébreux 12 v.20) ou transpercée d'une flèche (Exode 19 v.13). Ce que la loi disait à l'un, **elle le disait à tous**. Elle ne disait pas : Chacun de vous qui êtes croyants, vous pouvez vous approcher. **La loi n'établit point de distinction entre croyants et non croyants**. Elle ne tolère pas l'infirmité humaine. Les gens sont-ils pécheurs ? **Si oui, ils sont maudits**. Voilà la sentence de la loi. **Elle n'a jamais rendu un homme juste**, pas plus qu'une loi humaine ne produit l'honnêteté. Depuis le commencement du monde, il en est ainsi : jamais personne n'a été rendu honnête par une loi votée par un parlement.

Ce qui amène les personnes à obéir, **c'est Christ, qui est entièrement au-dessus de la loi**.

La juste frayeur de la colère peut réveiller, mais ne donne aucune puissance. Même dans les choses terrestres, **il faut un principe au-dessus de la crainte d'aller en prison**. S'il n'a que cette crainte pour l'empêcher de voler, **l'homme est un fripon**. **C'est exactement la même chose avec le croyant**.

Ce qui fait d'un homme un chrétien, **c'est aussi ce qui le fait marcher habituellement comme un chrétien** : c'est **la puissance de l'Esprit de Dieu, révélant Christ**.

Allez-vous retourner à la loi pour maintenir votre âme en ordre ?

Le principe de marche et d'action, **c'est d'être rempli de Christ et de marcher par l'Esprit**.

Car que fait l'Esprit ? **Il glorifie Christ**.

**C'est toujours là le test déterminant**. **La puissance d'une chose ne suffit pas à montrer ce qu'elle est vraiment**.

Si un homme parlait beaucoup de l'Esprit, et qu'en même temps il serve le péché et non pas Christ, qui aurait confiance ?

Il peut se faire des illusions à lui-même. Un homme peut avoir les prétentions les plus exorbitantes à la puissance du Saint Esprit agissant en lui ou dans le corps de Christ, mais comment puis-je savoir si ce qu'il revendique est réel ?

Voyons les épîtres de Jean qui nous dit d'éprouver les esprits ; le grand critère est justement celui-ci : le Saint Esprit glorifie Christ, c'est immuable.

Son objet n'est pas d'agrandir l'Église ou un serviteur du Seigneur : c'est ce qui résulte d'un mauvais usage des choses de Dieu. Je ne suis pas en train de nier que la place de l'Église soit très importante, mais elle l'est en tant que vase de l'Esprit de Dieu, à qui elle est assujettie — en tant que scène où le Saint Esprit fait valoir Christ.

Si les prétentions humaines sont tolérées, ou si le monde en fait grand cas, on ne se trouve pas en présence de l'Église de Dieu conduite par l'Esprit.

Ce peut être l'église de l'homme, ou l'église-monde, mais ce n'est pas l'Église de Dieu.

## QU'EST-CE QUI CARACTERISE L'ÉGLISE DE DIEU ?

Ce qui caractérise l'Église, c'est la vérité de la présence du Saint Esprit confessée, reconnue et mise en pratique.

Il peut y avoir des manquements, comme il y en a dans le chrétien individuellement : il peut montrer de la colère, de l'orgueil ou de la vanité, mais il le ressentira, une fois ramené à lui-même, quoique le Seigneur puisse quelquefois juger nécessaire de briser un homme entièrement, comme Job, pour lui faire connaître ce qu'il est.

**La véritable action du Saint Esprit, soit dans l'individu, soit dans l'Eglise, Corps de Christ, c'est d'exalter Christ !**

Qu'il s'agisse de manquements individuels, ou de ceux de l'Église, cela revient au même.

Dieu ne permettra jamais qu'une assemblée reconnue de Lui persévère dans le mal ; Il sait comment châtier une assemblée chrétienne aussi bien qu'un chrétien individuel ; Il s'occupe d'eux s'ils sont droits.

Nous ne devrions nous inquiéter de rien, mais en toutes choses exposer nos requêtes à Dieu par des prières et des supplications (Philippiens 4 v.7). Inutile de s'agiter ou de se tourmenter pour ceci ou cela. Nous avons souvent tort de nous demander ce que nous pouvons faire en parlant à un tel ou un tel ; si nous parlions beaucoup plus à Dieu, et moins à l'homme, les autres n'y perdraient rien, et nous, nous y gagnerions, et Dieu serait beaucoup plus glorifié.

## Conduit par l'Esprit

### NE PLUS SE PLACER SOUS UN REGIME LEGAL.

Quoi qu'il en soit, ce que nous trouvons ici, c'est que **l'Esprit de vérité est la puissance de la sainteté** — que c'est **l'Esprit de Dieu** qui rend le chrétien **capable de marcher correctement, non pas la loi**. Voilà le point auquel l'apôtre les amène, et par lequel **il conclut le sujet** :

« **Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes pas sous la loi** » (Galates 5 v.18)

Il est clair que si le moyen de la sainteté chrétienne était d'être sous la loi, il aurait été dit : « **Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous êtes sous la loi** », plutôt que : « **Vous n'êtes pas sous la loi** ».

**Mais les hommes sont aveuglés.** Ils prennent constamment les commandements, ils les répètent et les enseignent, et pourtant, ils disent en même temps **ne pas être sous la loi** !

Peut-on n'être **plus sous la loi**, quand on adopte **le langage des dix commandements** comme **l'expression de sa propre relation devant Dieu** ?

C'est ce que font **des chrétiens aujourd'hui**, littéralement et formellement, **exactement comme les enfants d'Israël eux-mêmes l'ont toujours fait**.

Agir et parler ainsi dans le culte public, et dire simultanément qu'on n'est pas sous la loi, c'est évidemment **tromper son âme d'une manière bien terrible**.

Que signifie l'expression : **Être sous la loi** ?

C'est lorsque je me reconnais moi-même **sous cette règle**, comme étant **ce que Dieu m'a donné**, la règle selon laquelle je dois vivre.

Si quelqu'un se sert de la loi dans le but de convaincre un pauvre homme impie de ses péchés, **ce n'est pas être sous la loi**. Mais si je prends les dix commandements, et demande à Dieu de me rendre capable de les garder chacun, **c'est confesser que je suis sous la loi**.

**Puis-je donc violer la loi** ? Qu'ainsi n'advienne !

Une telle alternative ne saurait émaner que de quelqu'un ayant une bien faible compréhension de la grâce de Christ.

Tous admettent que **la loi est juste et bonne**. La question est de savoir **si le Dieu** qui a donné la loi à Israël, **a donné cette même loi aux chrétiens**, comme la règle selon laquelle ils doivent — nous devons — vivre ? **Je dis que non**.

## LA LOI A ETE DONNEE A ISRAËL, MAIS CHRIST A L'ÉGLISE

Il l'a donnée à Israël. Ce qu'il a donné à l'Église, c'est Christ.

Christ est donné à connaître dans toute la parole de Dieu ; or ce qui doit guider le chrétien dans sa marche, c'est la parole de Dieu tout entière, qui l'enseigne aussi à manifester Christ.

Si on ne prend que la lettre de l'Écriture, que dit-elle ?

« ... la lettre tue, mais l'Esprit vivifie. » (2 Corinthiens 3 v.6).

En lisant la scène relatant toutes les paroles dites à Moïse (Exode 20), on peut en tirer une déclaration de la grâce de Dieu :

« Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. » (Exode 20 v.2)

Se servant de ce verset, on peut montrer comment, nous aussi, nous sommes délivrés de notre servitude. Jusque-là, c'est de la grâce pure.

Mais dès l'instant où vous mettez les chrétiens sous la loi comme modèle à suivre pour la marche, comme les Israélites autrefois, vous commettez exactement le mal que l'Épître aux Galates cherchait à corriger !

Ceux qui sont conduits par l'Esprit ne font pas cela, sachant que le Saint Esprit affirme :

« Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes pas sous la loi » (Galates 5 v.18)

Or c'est ce que des gens font aujourd'hui : ils prennent le langage des commandements destinés à Israël, non pas simplement pour convaincre de péché, mais ils se les imposent comme manuel de directives de leur propre obéissance journalière envers Dieu.

**N.B.** : Il en va de même lorsque le christianisme est réduit à l'application de règles de bonne conduite ! Alors que c'est en revenant là où j'ai crucifié la chair, cette énergie qui applique ces règles par sa propre puissance (Galates 5 v.24), à la croix, me nourrissant spirituellement de l'œuvre qui y a été accomplie par le Seigneur Jésus, je peux jouir de la communion avec Lui (Jean 6 v.56) ce qui alors me conduira dans ma marche à refléter ce que ces règles tentent d'exprimer. Enseigner les règles hors de Christ, c'est un principe de loi, comme l'est la loi de Moïse, et de plus oublier Exode 20 v.2 !

Toutefois ils sont obligés d'expliquer comment ils se débarrassent d'une bonne partie de la loi ; par exemple, le sabbat.

Ils gardent le jour du Seigneur, et ils font bien ; je le garde aussi. Mais je nie qu'il soit le sabbat, et je maintiens que le premier jour et le septième jour sont deux choses différentes.

L'Écriture les met toujours en contraste. L'un est le premier jour de la semaine, l'autre le dernier. Le premier jour est une chose nouvelle, entièrement dissociée de la loi. Les gens pensent que l'important c'est d'observer un septième jour. Or ce n'est pas ce que Dieu dit ; Il dit



d'observer le septième jour, et nous n'avons aucune liberté de modifier les Écritures. Ce n'est pas là écouter la loi, mais la détruire. Qui a donné à qui que ce soit la liberté de changer le en un ? surtout quand ce changement fait une différence qui est de toute importance.

Gardons-nous de la tradition et cherchons à comprendre la parole de Dieu.

Nier que la loi soit la règle de vie pour le chrétien, est bien loin de nuire à la sainteté. Le Saint Esprit introduit un caractère de sainteté plus profond que ce qui était demandé dans les dix commandements.

Quand notre Seigneur dit :

« Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens » (Matthieu 5 v.20)

Le Seigneur ne voulait pas parler d'une justice qui nous serait imputée, mais d'une vraie justice pratique. Le chrétien a une justice qui est réelle. Il est vrai que nous devenons justice de Dieu en Christ (2 Corinthiens 5 v.21), mais je conteste que ce soit là la seule justice du croyant.

Le Saint Esprit produit un réel travail dans son âme, un travail fondé sur l'oeuvre du Christ — séparation du monde, dévouement à Dieu, obéissance et amour ; et toutes ces choses, non pas simplement d'après les dix commandements, mais selon la volonté de Dieu telle que pleinement manifestée en Christ.

Si quelqu'un soutenait que, parce que le Seigneur a gardé la loi, Il n'a rien fait d'autre, on aurait pitié de lui. L'observation de la loi n'était qu'une petite portion de Son obéissance, et nous sommes appelés à être semblables à Christ dans Son dévouement à Dieu à tout prix.

Un premier principe du christianisme pratique peut s'exprimer de la manière suivante :

« Si, en faisant le bien, vous souffrez, et que vous l'enduriez, cela est digne de louange devant Dieu. » (1 Pierre 2 v.20)

Le système légal ne connaît rien de cela.

Dans les dix commandements, nous trouvons que, si un homme obéit à ses parents, il vivra longtemps sur la terre. Il est de toute évidence que ce n'est pas là le principe par lequel Dieu agit maintenant, et nous avons tous connu des enfants très obéissants enlevés dans leurs jeunes années.

Est-ce que je nie par là qu'il y ait une vérité spirituelle importante à retenir de ce passage ? Bien au contraire. Paul lui-même fait allusion à cette promesse (Éphésiens 6 v.3), non pas comme motif d'obéir à ses parents pour un enfant chrétien (\*), mais comme indication générale de la pensée de Dieu. C'était « le premier commandement avec promesse » (Éphésiens 6 v.2).

(\*) Il s'agit bien d'un enfant chrétien (donc passé par la nouvelle naissance) et non pas une règle à suivre pour le devenir. C'est comme effet de la communion avec le Seigneur, que le chrétien, encore enfant, reflète ce principe.

Je désire ajouter que **l'instinct spirituel des chrétiens** va au-delà des systèmes qu'ils adoptent ; même s'ils se mettent doctrinalement sous la loi, **ils désirent marcher par l'Esprit**. Je n'ai aucun sentiment malveillant à l'encontre de ceux qui maintiennent un tel état de choses.

Mais **l'Esprit de Dieu** en parle comme d'une **erreur très grave** et d'un **danger très grand**.

Ce qu'il nous faut, c'est **comprendre les pensées de Dieu**, **les proclamer** et **y obéir** :

« **Si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes pas sous la loi** » (Galates 5 v.18)

**Les Juifs l'étaient.**

Partout où, dans l'Écriture, on voit **le peuple de Dieu sous la loi**, **il s'agit toujours d'Israël**.

Si aujourd'hui quelqu'un prend la position juive, il en prend sur lui la responsabilité qui s'y rattache. Dans sa foi, il peut être un chrétien, mais quant aux formes et ordonnances extérieures, il est au moins à moitié Juif.

Nous devons chercher à ce que **les chrétiens soient chrétiens** et **rien d'autre** !

Que les chrétiens en finissent avec **tout ce qui cache et obscurcit le caractère de Christ**, et qui leur en fait subir les tristes conséquences, soit la négligence dans la manière de vivre, soit des cœurs abattus et remplis de doutes, alors que leur part normale est de **jouir de la liberté** dans laquelle **Christ nous a placés** en nous **affranchissant** (Galates 5 v.1).

## LES ŒUVRES DE LA CHAIR ET LE FRUIT DE L'ESPRIT

### LES ŒUVRES DE LA CHAIR

L'apôtre décrit d'abord les œuvres de la chair, comme elles sont **manifestes**, il n'y avait **aucune difficulté à les discerner** :

« Or **les œuvres de la chair** sont **manifestes**, lesquelles sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les colères, les intrigues, les divisions, les sectes, les envies, les meurtres, les ivrogneries, les orgies, et les choses semblables à celles-là ... » (Galates 5 v.19-21)

On a là **la corruption** et **la violence humaines**. D'un côté il y a **l'idolâtrie et la magie**, et de l'autre **les divisions et les sectes**, **qui se rapportent à l'esprit de parti**, **lequel peut parfaitement accompagner une profession extérieure de christianisme**.

**Un enfant de Dieu** peut glisser pour un temps **dans l'une ou l'autre de ces choses mauvaises**, mais **la sentence solennelle est prononcée** sur tout cela :

« ... les choses semblables à celles-là, au sujet desquelles je vous déclare d'avance, comme aussi je l'ai déjà dit, que **ceux qui commettent de telles choses n'hériteront pas du royaume de Dieu.** » ([Galates 5 v. 21](#))

**Il les avertit**, comme lorsqu'il était parmi eux !

Quand nous sommes devant une difficulté quelconque, **ne doutons jamais**, mais **recevons et tenons ferme** cette vérité comme venant de Dieu, que **Christ est la puissance de Dieu pour quiconque croit** ([Romains 1 v.16](#) ; [1 Corinthiens 1 v.24](#)).

**Christ est la puissance de Dieu** non seulement pour **la justification**, mais **pour le salut** ; et **le salut**, s'il est vrai qu'il **comprend la justification**, **il va bien au-delà**, parce qu'**il englobe toute la course du chrétien** jusqu'à ce qu'il soit **effectivement et corporellement ressuscité avec Christ**.

Voilà **la signification** de ce verset :

« **Travaillez à votre propre salut avec crainte et tremblement** » ([Philippiens 2v.12](#))

Il n'est **pas dit à votre propre pardon**, mais **à votre propre salut**. **Cela est dit à ceux qui ont déjà reçu le pardon**.

Ainsi, **le salut**, dans le sens dont il est parlé ici, **implique tout le conflit avec la puissance du mal** que nous traversons ici-bas.

Nous savons que nous avons à faire à **l'ennemi commun** ; mais Dieu opère en nous **le vouloir et le faire selon son bon plaisir** ([Philippiens 2 v.13](#)). Nous connaissons le profond intérêt et toute la bienveillance de Dieu envers nous qui sommes engagés dans ce conflit. Nous combattons **sous Ses ordres** — **faisant Sa volonté en cela** comme dans le reste. Dieu ne nous laisse pas en aucune manière, **Il assure nos âmes de Son engagement à garder Ses yeux sur nous jusqu'au bout** ([1 Pierre 3:18](#)) ; mais **Il veut que nous ayons un sentiment solennel de la guerre avec Satan**, dans laquelle nous sommes engagés.

**N.B.** : Cette question de « travailler à notre propre salut » a été traité au titre principal « Les nuances du mot « salut » dans la Parole » à la page 2 du format pdf.

## **LE FRUIT DE L'ESPRIT**

« Mais **le fruit de l'Esprit** est **l'amour**, la joie, la paix, la longanimité, la bienveillance, la bonté, la fidélité ... » ([Galates 5 v.22](#))

**Il commence par l'amour** — **ce qui est de Dieu, et découle directement de Dieu**, et qui est **la connaissance du caractère de Dieu plus que toute autre chose**.

La liste qui suit (joie, paix, longanimité, bienveillance, la bonté, la fidélité) sont **les premiers effets**, et **les plus importants**, produits par l'amour de Dieu.

Puis il descend vers ce qui touche plus particulièrement les relations mutuelles du chrétien :

« ... la douceur, la tempérance ... » (Galates 5 v.23)

C'est parce que ces relations supposent la vieille nature tenue en bride — le contrôle de soi opéré par le Saint Esprit dans l'âme, à cause du Seigneur car le chrétien est évidemment placé dans ce monde pour être une lettre de Christ (2 Corinthiens 3 v.3) !

Il ne nous faut pas donner un faux caractère à Celui dont nous portons le nom.

Toutes ces choses sont les fruits de l'Esprit ; et il ajoute :

« ... contre de telles choses, il n'y a pas de loi. » (Galates 5 v.23)

### Quand la loi a-t-elle jamais produit de tels fruits ?

Ainsi la loi ne condamnera jamais ceux qui marchent dans ces choses, comme il dit aux saints de Rome, en parlant des gouverneurs et des magistrats :

« Fais le bien, et tu recevras d'elle (\*) de la louange ; car le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien ... » (Romains 13 v.3-4)

(\*) « elle » = « l'autorité » représentée par les gouverneurs et les magistrats

De la même manière ici, « Contre de telles choses, il n'y a pas de loi », en d'autres termes :

Si vous produisez réellement ces fruits de l'Esprit (\*), aucune loi ne prononcera alors de condamnation contre vous !

(\*) ces fruits sont produits par l'Esprit, puissance qui anime le nouvel homme, en opposition avec ce que produit la chair, puissance qui anime le vieil homme !

## **LA LOI DEVRAIT-ELLE DISCIPLINER LE VIEIL HOMME ? NON !**

La vieille nature est-elle donc oubliée ? Ou faut-il la loi pour la discipliner ?

C'est ce qu'on croit souvent, mais la Parole dit le contraire :

« ... ceux qui sont du Christ ont crucifié la chair avec les passions et les convoitises. » (Galates 5 v.24)

Il montre que tous ceux qui sont du Christ ont passé au travers de la grande question de ce qui n'est pas de Lui en crucifiant la chair avec ce qu'elle produit, les passions et les convoitises !

**N.B.** : la circoncision décrite en Josué 5 est une image du chrétien qui a lors de sa conversion crucifié la chair, le puissance qui anime le vieil homme que Christ a pour la foi placé dans la mort (les 12 pierres placées pour toujours dans le fond du Jourdain, image de la mort)

Il n'est pas dit qu'ils doivent crucifier la chair, mais ils l'ont crucifiée ! C'est une chose faite mais dont il faut constamment nous souvenir, pour rester sur le terrain de la foi, en communion avec le Seigneur Jésus (voir Jean 6 v.56) !

Il se sont soumis, par la foi, à la sentence de mort sur toute leur nature ! Ils ont « crucifié la chair ».

N.B. : « avoir crucifié la chair » c'est l'effet qu'a eu « sur moi », de ce que Christ a, non seulement fait pour moi, mais aussi « en moi », à savoir la mort du vieil homme (la naissance du nouvel homme en résurrection). **La cause** de la crucifixion de la chair, c'est la mise à mort du vieil homme, **l'effet** est que j'ai crucifié la chair ! Il est important de garder à l'esprit que **la cause première** de la crucifixion de la chair, c'est la mort de Christ sur la croix !

Nous savons, naturellement, que **cela n'est réellement et pleinement fait qu'en Christ** — que **c'est à la croix de Christ** qu'a eu lieu la crucifixion de la chair avec toutes ses convoitises.

Dès lors, **cela est vrai aussi de tout croyant.**

La chair, avec les passions et les convoitises, est quelque chose **déjà mis de côté aux yeux de Dieu.**

Si nous sommes effectivement chrétiens, **nous avons crucifié la chair** avec ses passions et ses convoitises.

Même une personne qui **vient juste d'être née de Dieu**, peut déjà dire **qu'elle a « crucifié la chair avec les passions et les convoitises ».**

**Ne dois-je pas crucifier la chair ?** Demandera-t-on !

La réponse est que **c'est déjà fait : à vous de le croire**, et **de marcher dans la force donnée par la foi.**

Quelle consolation de savoir que **la chair est une chose jugée** — que **la sentence de mort (\*) a déjà été exécutée sur elle !**

(\*) Cela a toute sa réalité **pour la foi** ! Si je quitte le terrain de la foi, oubliant que lors de ma nouvelle naissance, j'ai crucifié la chair, alors la chair n'est pas morte, et le vieil homme n'est alors plus laissé là où la croix de Christ l'a placé ! Il est donc important de mettre en pratique les Paroles du Seigneur Jésus en Jean 6 v.56 afin de demeurer en Lui et Lui en nous ! Rappelons-nous que « la chair convoite contre l'Esprit, et l'Esprit contre la chair » (Galates 5 v.17)

**Qu'est-ce qui donne plus de force que de ne pas être vivants dans la chair maintenant, mais d'être vivants dans l'Esprit ?**

**« Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi par l'Esprit. »** (Galates 5 v.25)

Que ce soient là le niveau et la norme d'après lesquels vous désiriez être dirigé, — **savoir que le Saint Esprit habite en vous**, et **qu'Il veut vous fortifier en Christ.**

Que votre but soit **de marcher** selon cette ligne de conduite !

Veuille le Seigneur nous accorder **la sagesse d'en haut pour savoir ce que nous sommes et ce que nous ne sommes pas** ; quel que soit le mal et quelles que soient sa force ou ses tendances, que nous puissions croire que **la puissance du Saint Esprit est là** pour nous fortifier **contre toutes choses mauvaises**, et **au-dessus d'elles toutes** ! Mais **le Saint Esprit ne déploiera Sa puissance que si Christ est devant nous**. Si nous cherchons à nous plaire à nous-mêmes en quoi que ce soit, il arrivera que Dieu retournera **en châtiment contre nous la satisfaction de**

**nous-mêmes** que nous aurons choisie. Quel heureux privilège que, dans la soumission à Dieu, nous vivions à la gloire de Christ, en toutes choses, comme nous devrions le faire !

---

à suivre ...